



FORUM PARLEMENTAIRE SUR LES ARMES LÉGÈRES ET DE PETIT CALIBRE

La Déclaration¹ :

La Déclaration de Genève a été adoptée par l'Assemblée générale du Forum Parlementaire sur les Armes Légères et de Petit Calibre (le Forum) le 15 décembre 2023. L'Assemblée faisait suite au séminaire international précédent “*Reducing threats to international security: Mobilising parliamentarians globally, with focus on Asia, Latin America and the Caribbean and Middle East, for enhanced universalisation and implementation of the Arms Trade Treaty*” organisé par le Forum, en collaboration avec l'Union interparlementaire (UIP), dans Genève, la Suisse, 13-14 Décembre, 2023.

Les participants expriment leur sincère gratitude à l'UIP et le Forum pour avoir généreusement accueilli le séminaire susmentionné.

La Déclaration de Genève :

Les parlementaires des pays **d'Asie et du Pacifique, d'Afrique, d'Europe, d'Amérique latine et des Caraïbes et du Moyen-Orient** notent avec une **profonde préoccupation** l'escalade de la situation mondiale en termes de conflits armés, 2022 étant l'année la plus meurtrière en termes de violence armée depuis 1994², et le nombre de personnes déplacées de force a atteint plus de 114 millions en 2023³, le nombre le plus élevé depuis le début des enregistrements. Les conflits armés et la violence, quelle que soit leur ampleur, se perpétuent par la disponibilité des armes légères et de petit calibre (ALPC). Plus d'un milliard ALPC circulent dans le monde entier, dont 85% sont aux mains de civils⁴, entraînant 260 000 décès liés aux ALPC en 2021⁵. Les femmes et les jeunes sont touchés de manière disproportionnée par l'impact négatif des flux incontrôlés des ALPC.

Les participants expriment donc leur préoccupation concernant les coûts humains importants et l'effet de la violence liée aux ALPC sur le développement durable mondial, y compris le développement économique et social; **soulignent que les plus touchées** par la violence sont les populations déjà marginalisées et vulnérables et que les ALPC représentent une menace pour la démocratie et la bonne gouvernance; **et soulignent la nécessité** de prendre des mesures concises et efficaces pour lutter contre la prolifération incontrôlée des ALPC; **soulignent avec force qu'il** est urgent de mettre fin aux hostilités à l'échelle mondiale et de mettre en place un

¹ Ce document a été traduit pour référence par le Secrétariat, sa qualité n'a pas été assurée par un traducteur professionnel.

² Institute for Economics & Peace (2023), *Global Peace Index 2023*, disponible sur: <https://www.visionofhumanity.org/wp-content/uploads/2023/06/GPI-2023-Web.pdf>

³ UNHCR (2023): Global Trends Report 2022, disponible sur: <https://www.unhcr.org/news/unhcr-forced-displacement-continues-grow-conflicts-escalate>

⁴ Small Arms Survey (2018): *Estimating Global Civilian-held firearms numbers*. <http://www.smallarmssurvey.org/fileadmin/docs/T-Briefing-Papers/SAS-BP-Civilian-Firearms-Numbers.pdf>

⁵ Small Arms Survey (2023): *GLOBAL VIOLENT DEATHS IN 2021* https://www.smallarmssurvey.org/sites/default/files/SAS-GVD-2023-update-FINAL_0.pdf

cessez-le-feu immédiat dans tous les conflits armés en cours, en particulier lorsque les civils sont pris pour cible.

Les parlementaires présents appellent à la nécessité d'accorder la priorité à la prévention et à la réduction de la violence liée aux ALPC et soulignent la nécessité primordiale d'une action parlementaire pour faire progresser l'universalisation et renforcer la mise en œuvre des instruments internationaux pertinents tels que le Traité sur le Commerce de Armes (TCA), le Programme de développement durable à l'horizon 2030, le Protocole contre la fabrication et le trafic illicites d'armes à feu, de leurs pièces, éléments et munitions (Protocole sur les armes à feu), le Programme d'action des Nations Unies en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects (ONU PoA).

Les participants s'engagent à poursuivre leurs efforts en faveur de la vision globale du Forum consistant à parvenir à des sociétés plus pacifiques et développées de manière durable à travers les trois piliers méthodologiques du Forum qui se renforcent mutuellement ; le développement des capacités, l'élaboration de politiques et la sensibilisation, et à travers l'renforcement de l'action parlementaire dans l'universalisation et la mise en œuvre des cadres internationaux pertinents pour la prévention et la réduction de la violence liée aux ALPC, afin de sauvegarder la sécurité humaine au profit des titulaires de droits, toute la population.

Les participants soulignent les rôles législatifs, de contrôle et de sensibilisation des parlementaires dans la transformation des cadres internationaux pertinents en lois et réglementations applicables et en faveur du développement durable. La mission du Forum, qui consiste à renforcer les capacités des parlementaires, est essentielle pour soutenir l'appropriation nationale, la responsabilité politique et consolider le rôle parlementaire dans son ensemble, renforçant ainsi les institutions démocratiques. La coopération régionale doit également être réalisée, soutenue par des Plans d'action parlementaires régionaux et internationaux.

Les participants saluent également le travail des membres du Forum aux niveaux national, régional et international. Des initiatives telles que les Plans d'Action Parlementaires mis en œuvre par le Forum et ses membres sont des exemples pertinents de l'action parlementaire aux niveaux national, régional et international et de son impact considérable ; par conséquent, les participants encouragent davantage une coopération étroite, des initiatives parlementaires supplémentaires et reconnaissent le rôle clé que jouent les parlementaires dans le contrôle, et la prévention, des ALPC.

Les participants confirment la nécessité de la mise en œuvre immédiate de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies (RCSNU) et RCSNU 2250. Le rôle des femmes et des jeunes dans la prévention et la réduction de la violence liée aux ALPC est impératif pour une paix et une sécurité durable à l'échelle mondiale.

Les participants soulignent l'importance des efforts conjoints continus, de l'engagement et de la coopération entre les différentes parties prenantes, conformément aux l'Objectif de développement durable (ODD) 17. **Les participants appellent à** des actions visant à renforcer les partenariats mondiaux pour prévenir et réduire la violence liée aux ALPC - réunissant les parlementaires, les assemblées parlementaires nationales, régionales et internationales, les gouvernements nationaux, la communauté internationale, la société civile, la communauté des chercheurs, le secteur privé et d'autres acteurs.

Les participants notent la situation mondiale de plus en plus difficile pour la société civile en général, et pour les organisations parlementaires en particulier, compte tenu de l'évolution des priorités des donateurs. **Les**

participants appellent donc la communauté internationale à réaffirmer son engagement à œuvrer en faveur de sociétés pacifiques et d'un développement durable grâce au soutien d'organisations telles que le Forum et ses partenaires.

Suivant les trois rôles d'un parlementaire, **les participants mettent en avant des exemples** d'actions parlementaires conclues par les récentes activités pertinentes du Forum⁶:

1. **Législation**

- 1.1. Accorder la priorité à la signature et à la ratification du TCA, ainsi que du Protocole sur les armes à feu.
- 1.2. Inclure la perspective de l'égalité des sexes et des jeunes dans les efforts législatifs concernant le contrôle des ALPC, à la fois en termes de contenu de la législation et de promotion de la participation et des rôles de leadership des femmes et des jeunes dans le processus législatif.
- 1.3. Intégrer les plans d'action contre les ALPC dans les stratégies nationales de développement ; y compris dans les plans nationaux concernant l'agenda Femmes, Paix et Sécurité (FPS).
- 1.4. Engagement accru avec une variété de parties prenantes, telles que la société civile, les agences et le gouvernement, y compris par le biais de consultations liées au processus de rédaction de nouvelles lois ou d'amendements sur les processus liés aux ALPC et au programme FPS, ainsi que par l'évaluation, afin de garantir l'inclusion d'un plus large éventail de perspectives et d'une mise en œuvre efficace.

2. **Contrôle**

- 2.1. Promouvoir l'utilisation d'outils de contrôle parlementaire pour améliorer la mise en œuvre du TCA et encourager l'adoption de politiques et de stratégies publiques sensibles au genre.
- 2.2. Rester informé en recherchant des conseils auprès des organisations de la société civile et des instituts de recherche dans les tâches de contrôle, car ceux-ci peuvent apporter leur expertise, expériences et mettre en lumière les problèmes.
- 2.3. Former des commissions interparlementaires régionales ayant pour objectif de surveiller le commerce régional des ALPC et l'harmonisation des législations nationales.

3. **Sensibilisation**

- 3.1. Contacter les dirigeants parlementaires (présidents, présidents de commissions, chefs de groupe, etc.) pour inclure la question de la signature, de la ratification et de la mise en œuvre du TCA à l'ordre du jour.
- 3.2. Promouvoir le développement de groupes/réseaux multipartites formels ou informels pour sensibiliser à la violence liée aux ALPC et défendre les instruments pertinents.
- 3.3. Diffuser auprès du public à travers les médias ; les rapports, déclarations politiques et données pertinentes sur la violence liée aux ALPC, ainsi que sur l'importance de la ratification et de la mise en œuvre du TCA.

⁶ Séminaire international à Genève, Suisse les 13 et 14 décembre 2023, séminaire régional en Amérique latine et dans les Caraïbes du 30 juin au 1er juillet 2023, séminaire régional en Asie les 9 et 10 juin 2022 et séminaire régional au Moyen-Orient et en Afrique du Nord sur 24-25 septembre 2019.